



[🏠](#) > [Actualité](#) > [Société](#)

Orange sur le banc des accusés

Par [Paule Gonzalès](#) | Mis à jour le 06/05/2019 à 09:40 / Publié le 05/05/2019 à 17:58

Dix ans après une vague de suicides, l'ex-France Télécom et son PDG comparaissent pour harcèlement moral.

Un procès historique sur fond de crise des «gilets jaunes» et de contestation sociale. Lundi, et

jusqu'au 12 juillet, Orange - ex-France Télécom -, en tant que personne morale, ainsi que ses anciens dirigeants des années 2005-2011 seront sur le banc des accusés du tribunal correctionnel de Paris pour un procès-fleuve.

Pour la première fois de l'histoire, trois de ses anciens principaux dirigeants et quatre autres responsables, accusés de complicité, devront répondre de harcèlement moral institutionnel ayant entraîné, selon les juges d'instruction chargés de l'enquête, pas moins de 19 suicides, 12 tentatives de suicide et 8 cas de dépression grave qui ont eu lieu entre 2007 et 2009. Un délit qui, dans le Code pénal, est défini comme «des agissements répétés ayant pour objet ou pour effet une dégradation des conditions de travail». En effet, plusieurs des victimes ont accusé l'entreprise d'être à l'origine du désespoir qui les a conduits à un geste fatal, par des courriers laissés en témoignage.

» **LIRE AUSSI - Ce que «l'affaire des suicides» de France Télécom a changé dans les entreprises**

Didier Lombard, impétueux PDG des années 2005-2011, son ancien bras droit, Louis-Pierre Wenès, Olivier Barberot, ex-directeur des ressources humaines, et quatre autres dirigeants accusés de complicité risquent, à ce titre, jusqu'à un an de prison et 15.000 euros d'amende.

» **LIRE AUSSI - Suicides à France Télécom: le rappel des faits**

C'était il y a dix ans, mais le souvenir reste vivace dans les esprits. Aussi ce procès unique en son genre fera-t-il date et aura valeur de symbole dans l'histoire et le droit social. D'autant que les syndicats ont joué le rôle de lanceurs d'alerte en dénonçant, en 2009, via leur observatoire du stress et des mobilités forcées, la politique brutale d'une société en pleine transformation capitaliste mais aussi interne. L'entreprise affrontait alors aussi la plus grande révolution technologique et concurrentielle depuis la création des télécommunications, avec l'émergence d'Internet et de la téléphonie mobile.

En 2009, les syndicats, qui prennent le dossier à bras-le-corps, dénoncent les placardisations, les changements abrupts de métiers et les dégradations de fonctions, la mobilité forcée, les pressions en tout genre et un climat de terreur qui sévit à tous les niveaux de l'entreprise. En cause, deux plans de restructuration particulièrement brutaux, datant des années 2007-2010 - Next et ACT -, qui prévoient de faire partir en trois ans plus de 20.000 salariés sur les 120.000 que compte l'entreprise.

«Un climat professionnel anxiogène»

En filigrane, c'est donc cette question que posera la justice: savoir si la fin justifie les moyens et si tout est permis au nom de la compétitivité. En 2004, en effet, est intervenue la privatisation de France Télécom, devenue Orange en 2013. L'État qui a commencé à se désengager dès 1996 est devenu minoritaire dans son capital. En plus de ce changement capitaliste, ce

mastodonte, longtemps en situation de monopole, doit faire face à la dérégulation du secteur des télécoms et à l'arrivée de nouveaux opérateurs, comme SFR et, plus tard, Free, prêts à tout pour se tailler la part du lion dans ce marché d'avenir qui s'annonce juteux.

Mais, avec ses 120.000 salariés, dont 65.000 fonctionnaires, un endettement hérité de son passé d'entreprise d'État, France Télécom part avec un lourd handicap, dont Didier Lombard, dirigeant pressé, avait bien l'intention de se débarrasser. Dans leur ordonnance de renvoi, les magistrats instructeurs n'ont pas remis «en cause leurs choix stratégiques de transformation de l'entreprise, mais la manière dont la conduite de cette restructuration a été faite». Didier Lombard «apparaît comme le principal responsable de la mise sous pression de l'entreprise». Il a mis en place «une politique d'entreprise visant à déstabiliser les salariés (...), à créer un climat professionnel anxiogène». Il lui est reproché d'avoir eu recours à «des réorganisations multiples et désordonnées», «des mobilités géographiques forcées» ou encore «des incitations répétées au départ». Pour Sébastien Crozier, président du syndicat CFE-CGC Orange, «c'est le procès de dirigeants qui ont utilisé la violence sociale comme méthode de management».

La rédaction vous conseille

[Le procès des suicides de France Télécom s'ouvre le 6 mai](#)
[Les procès qui vont marquer l'année judiciaire](#)
[Suicides à France Telecom: l'ex-PDG Didier Lombard renvoyé en correctionnelle](#)



Paule Gonzalès
Auteur - [Sa biographie](#)

[Suivre](#)

89 abonnés

Ses derniers articles

[Soupçons d'emplois fictifs: François et Penelope Fillon renvoyés en correctionnelle](#)
[Prison: Régime carcéral ultrasécuritaire pour le terroriste Michaël Chiolo](#)

Sur le même sujet

Société

Didier Lombard

France Télécom



[Le procès des suicides de France Télécom s'ouvre le 6 mai](#) 📰

[Suicides à France Telecom : l'ex-PDG Didier Lombard renvoyé en correctionnelle](#)

[Le numérique, chance exceptionnelle pour la réindustrialisation](#) 📰

+ récents

+ commentés

+ partagés



[Soupçonnés de viol en réunion, six pompiers de Paris vont être présentés à un juge](#)

[Jean-Christophe Napoléon Bonaparte, un prince dans son temps](#) 📰

France Télécom: vers un procès pour harcèlement moral dans l'affaire des suicides 🇫🇷

En Bulgarie, François invite à plus d'unité et «d'hospitalité»

Thématique : **Didier Lombard**

➔ Suivre

Un boucher agressé à Paris par des vegans 🇫🇷

Au lycée Louis-Armand, un «Facebook live» pour distinguer le vrai du faux 🇫🇷

Plus d'actualités Société

LE FIGARO PREMIUM

Abonnez-vous pour 1€ seulement

Saisissez votre email

J'en profite

Annulable à tout moment

Réagir à cet article

Pour commenter cet article, veuillez vous connecter avec votre compte Mon Figaro.

CONNEXION

248 commentaires

Avatar

Abonné

dutch

Bof... Quand le Français sortait de la guerre, il était plus solide. Les "harcelés" étaient des adultes, maître de leur choix, rester ou pas.

Chez mon employeur, nous sommes obligés de répondre tous les ans à un questionnaire à la c... qui contribue plus au stress qu'autre chose (il n'y a pas que ça)...

Je constate une chose: L'ex France télécom; qui n'était pas viable, est sauvée. Les "survivants" apprécient.

Le 06/05/2019 à 12:12

Alerter ⚠️ Répondre

Avatar

ttini

ils ont eu de la chance de ne pas tomber sur un employé un peu tête brûlée et violent sur les bords qui les aurait attendu à la sortie de l'entreprise pour leur démonter la figure et leur casser les dents.

Le 06/05/2019 à 11:59

Alerter ⚠️ Répondre

Avatar

bacchus

j'ai brièvement travaillé à France-Télécom à cette époque comme cadre et je peux vous dire que plus vous maltraitez les anciens fonctionnaires mieux vous étiez vu par vos chefs.

je suis parti dès que j'ai pu, l'ambiance était impossible, on voyait des gens sombrer, plus ils semblaient plus ils étaient enfoncés...

Le 06/05/2019 à 11:58

Alerter ⚠️ Répondre

Avatar

Didier Broquere

Cette triste affaire FT est la dernière FAKE NEWS syndicale.

En effet il fallait juste que des Fonctionnaires élevés dans un monopole apprennent à travailler dans le monde réel.

La triste réalité des suicides est qu'ils ont une addition de causes, navrant de voir cette instrumentalisation du malheur. Orange bénéficie maintenant de ce redressement qui aurait été plus soft si l'Etat avait bien géré FT.

Le 06/05/2019 à 11:41

[Alerter](#) [Répondre](#)

Avatar

Pardiou

Le terrorisme managérial est d'une autre époque. M. Lombard est un has been. Mais les prisons françaises sont maintenant bien aménagées pour recevoir les terroristes.

Le 06/05/2019 à 11:41

[Alerter](#) [Répondre](#)

Avatar

Théodule Grafougnasse

Il faut d'abord que les faits soient établis. Y a-t-il vraiment eu une "vague de suicides" à France Télécoms ? à l'époque, j'avais regardé ce dossier, et la réponse était : non. Le taux de suicides était normal.

Le 06/05/2019 à 11:35

[Alerter](#) [Répondre](#)

Avatar

Abonné

François Volff

Les harcèlements pour "dégraisser", voire délocaliser, étaient un procédé courant à partir de la promotion du chômage au temps du "meilleur économiste de France", à la fin des 30 glorieuses. J'ai usé et abusé de prescriptions d'anxiolytiques, pour éviter le pire. On faisait des courts arrêts de travail, mais répétés. Le remède était parfois pire que le mal: les gens s'habituèrent à cette protection et avaient peur de retourner au travail.

Le 06/05/2019 à 11:33

[Alerter](#) [Répondre](#)

Avatar

sergeb35

ces anciens dirigeants ont juste la "licence to kill" et en plus pénalement il ne risque pas grand chose 2 ans de prisons et des dizaines de milliers d'€ d'amende, quel serait la sentence pour un serial killer qui ferait 15 victimes sûrement 30 ans de prisons ferme, cherchez l'erreur...

Le 06/05/2019 à 11:27

[Alerter](#) [Répondre](#)

Avatar

lafore

on ne se suicide pas pour cela, on part ailleurs, si la hiérarchie fait des pressions faut les mettre à genou devant leur famille une bonne tabassée après on laisse venir mais pas se supprimer pour des ordures

Le 06/05/2019 à 11:15

[Alerter](#) [Répondre](#)

Avatar

Abonné

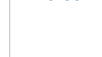
boxy

on ne suicide quand même pas pour un boulot ? perso quand j'ai fait ma reconstitution de carrière j'avais 32 boîtes ou je suis passé en 45 ans et jamais il ne m'est venu l'idée de me tracter on peut avoir un problème de couple ça oui et encore si l'on est faible on peut y penser un jour mais bon sinon il n'y aurait plus grand monde sur terre

Le 06/05/2019 à 11:06

[Lire la réponse à ce commentaire ▼](#) [Alerter▲](#) [Répondre](#)

Avatar



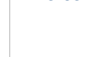
oxigene

Argument de macronard. C est un peu faisandé

Le 06/05/2019 à 11:49

[Alerter▲](#) [Répondre](#)

Avatar



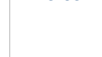
Laurent Merisier

Il faut choisir votre tête, en prendre une qui n'a pas la nature humaine se fait des films, elle croit quand changeant de pays elle n'est plus la nature humaine.

Le 06/05/2019 à 11:05

[Lire la réponse à ce commentaire ▼](#) [Alerter▲](#) [Répondre](#)

Avatar



Pardiou

"en prendre une qui n'a pas la nature humaine se fait des films"

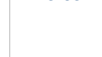
Hum...

Que voulez-vous dire en français ?

Le 06/05/2019 à 11:38

[Alerter▲](#) [Répondre](#)

Avatar



ajefi

est ce que Delphine Ernotte , actuellement à FRANCE TV fait partie des "quatre autres inculpés ?

Le 06/05/2019 à 11:04

[Alerter▲](#) [Répondre](#)

Avatar



Abonné

NAVEL 13

Quand l'état ne garde plus une entreprise , c'est qu'elle lui coûte plus qu'elle ne lui rapporte. Si une entreprise n'est pas rentable , on s'en débarrasse et le personnel en subit les conséquences. L'immobilisme n'est plus de mise et l'on exige des résultats. Certains ne supportent pas cette pression continue que connaissent les commerciaux , cadres et directeurs de sociétés. Une entreprise qui ne peut se développer finit par couler!

Le 06/05/2019 à 10:50

[Lire la réponse à ce commentaire ▼](#) [Alerter▲](#) [Répondre](#)

Avatar



buzz buzz

Si on suit votre démonstration jusqu'au bout, inutile de privatiser ADP ou la FDJ.

Le 06/05/2019 à 11:18

[Alerter▲](#) [Répondre](#)

Avatar



Gerald MULLER

Certains "employés" ont eu du mal à passer du régime fonctionnaire au régime privé.

C'est effectivement dur de bosser comme tout le monde. Maintenant le pli est pris et on n'en parle plus.

Le 06/05/2019 à 10:47

[Lire les 3 réponses à ce commentaire ▼](#) [Alerter▲](#) [Répondre](#)

Avatar



Michel Laferrière

"Certains "employés" ont eu du mal à passer du régime fonctionnaire au régime privé."

L'article parle d'actions poussant les salariés à quitter l'entreprise : "En cause, deux plans de

restructuration particulièrement brutaux, datant des années 2007-2010 - Next et ACT -, qui prévoient de faire partir en trois ans plus de 20.000 salariés sur les 120.000 que compte l'entreprise."

Votre commentaire est donc hors-sujet.

Le 06/05/2019 à 11:48

[Alerter](#)  [Répondre](#)

Avatar



Pardiou

C'est curieux, que ce simplisme existe encore : on comprend d'où vient le terrorisme managérial qui se trouve aujourd'hui devant le tribunal.

Le 06/05/2019 à 11:40

[Alerter](#)  [Répondre](#)

Avatar



Buck Danny 1

Quand on réduit de 2 000 personnes, les critères sont plus "sociaux" (enfants à charge, etc..) que ceux de la compétence ou du courage, c'est tout ce qui a à dire.

Le 06/05/2019 à 10:58

[Alerter](#)  [Répondre](#)

Avatar



TBDEPARIS

Dans un marché concurrentiel, normal de demander de travailler plus ou au moins de respecter les 35 h. et de casser les vieilles habitudes.

Le 06/05/2019 à 10:40

[Lire la réponse à ce commentaire](#) ▼ [Alerter](#)  [Répondre](#)

Avatar



hector009

il est vrai que la pression pour "bosser " plus conduit au suicide ! Vous rigolez ? 35 morts, et tout va bien ? Le harcèlement, s'il est avéré et établi, c'est amende et sursis. Et c'est bien.

Le 06/05/2019 à 10:50

[Alerter](#)  [Répondre](#)

Avatar



Democratia

Les clients ne sont pas mieux traités ! Je reste chez Orange, car je n'ai pas le choix, en rase campagne, seul opérateur possible !

Le 06/05/2019 à 10:35

[Lire la réponse à ce commentaire](#) ▼ [Alerter](#)  [Répondre](#)

Avatar



BobTheCat

Peut-être aussi parce que ce n'est pas rentable pour les autres opérateurs la rase campagne.

Le 06/05/2019 à 11:08

[Alerter](#)  [Répondre](#)

Avatar



le_droit_à_l_errance

dans certaines entreprises le management s'apparente plus à la féodalité
rapport de force, copinage, etc ...

j'ai travaillé EN CDD chez France-Telecom et Orange et j'ai constaté de visu des pratiques managériales plus que contestables

de manière globale le management en France laisse à désirer

Le 06/05/2019 à 10:22

[Alerter](#)  [Répondre](#)

Avatar



[Gil et John](#)

Statistiquement, au moins la moitié des commentateurs ici ont un abonnement chez les concurrents de France Telecom. Parce qu'ils pensent que le service ou le prix est meilleur ailleurs. Qu'ils en tirent les conclusions dans leurs propos, avant de trop invectiver.

Le 06/05/2019 à 10:20

[Alerter](#)  [Répondre](#)

Avatar



[epice38](#)

Attention j'ai beaucoup d'amis chez Orange qui sont des anciens de France Télécom et il faut dire quand même que la vie chez FT était relativement tranquille et quand beaucoup de ces gens là ont du passer Orange et se mettre réellement au boulot, certains l'ont très mal vécu....

Le 06/05/2019 à 10:20

[Lire la réponse à ce commentaire](#)  [Alerter](#)  [Répondre](#)

Avatar



Abonné

[Framar68](#)

Merci de l'avoir précisé car la réalité est bien là.

Mettre des employés de l'Etat au régime de travail du privé, dur dur pour eux.

Le 06/05/2019 à 11:49

[Alerter](#)  [Répondre](#)

Avatar



[hector009](#)

j'ai bien peur que tout cela ne mène à rien. Devant les puissants...

Le 06/05/2019 à 10:19

[Alerter](#)  [Répondre](#)

[Afficher plus de commentaires](#)

Plus de 7 000 recettes de cuisine à découvrir

[Rechercher](#)

[Plan du site](#) | [Confidentialité](#) | [CGU](#) | [CGV](#) | [Infos cookies](#) | [Charte](#) | [FAQ](#) | [Contact](#) | [Mentions légales](#)
[Abonnements](#) | [Services](#) | [Codes promo](#) | [Publicité](#) | [Sitemap](#) | [Résultats élections](#) | [Résultats du Bac](#)